



FORMATION CQP1 CORDISTE version courte PLAN DE FORMATION

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Maîtriser les techniques d'accès et de travail sur cordes en milieu vertical
- Progresser sur cordes et équiper leur poste de travail
- Mettre en œuvre les techniques d'évacuations d'un équipier en difficulté
- Lever une charge et la redescendre à l'aide de démultiplication
- Se présenter aux épreuves du CQP1 de cordiste et du SST
- Préparer l'intégration dans le milieu professionnel

Public

Cordiste en activité (6 mois d'expérience) qui veut officialiser son niveau par un diplôme CQP1 cordiste, BE (Brevet d'Etat) spéléologie, Guide de haute montagne, BE escalade.

Pré-requis

- Certificat Médical de non contre-indication travaux en hauteur
- CV et lettre de motivation

Programme de Formation

Secours et levage, préparation intensive CQP1 (35 heures)

- Secours sur cordes et évacuation.
- Levage de charge (100kg) reprise et descente.
- Révision par atelier d'examen CQP1 parcours varié et équipement
- Examen blanc et corrections

Sauveteur secouriste du travail (14 heures)

- Le SST doit savoir faire un examen succinct, déclencher une alerte et adapter les gestes de secours en fonction de l'état de la victime.

Contrôleur EPI (7 heures)

- Identification et points de contrôle des EPI sur du matériel de démonstration.
- Inscription des données sur le registre de sécurité obligatoire.

- Connaissances des normes, limite d'utilisation des EPI.
- Validation des acquis avec évaluation sur cas concrets.

Examen CQP1 cordiste (7heures)

Le passage du **Certificat de Qualification Professionnel Cordiste niveau 1** est organisé par le DPMC qui mandate une équipe de jury paritaire (professionnels du bâtiment et formateurs), il se déroule en 2 étapes:

Une épreuve anticipée (CCF) qui comprend le parcours varié et le matelotage, elle a lieu durant la 3ème ou 4ème semaine de formation

Une épreuve finale qui comprend :

- Un chantier d'application : équipement et levage
- Un secours : évacuation de victime à la descente
- Un QCM (connaissances théoriques et législatives des travaux sur cordes)

Le jury évalue les compétences acquises pendant la formation ainsi que l'aisance du candidat en hauteur selon une grille d'évaluation.

Module 1 CQP1 court (35 heures)

- Formation aux techniques de progression sur cordes type CQP1. Gestion de l'antichute.
- Formation aux techniques d'équipement type CQP1.
- Connaissances des normes, du matériel, limite d'utilisation des EPI.

Révision avant examen CQP1

- Révision personnalisée en vu du passage de l'examen

Organisation pédagogique

Les moyens pédagogiques et techniques

- La formation est dispensée sur sites naturels, urbains et industriels, sous forme de mises en situation pratique et exercices techniques. 35 sites d'évolutions différents sont utilisés pour une variété technique et pédagogique.
- Formation de terrain intensive, complétée par des apports théoriques.
- Acquisition de méthodes, en alternance avec des mises en situation.
- Stage en situation dans une entreprise de travaux sur cordes possible suivant votre projet professionnel.

Les moyens d'encadrement

- Encadrement par une équipe de formateurs spécialisés issus du milieu professionnel, tous CQP2 et brevetés d'état.
- Un formateur "référént" durant la période de formation.

6 à 7 pers/formateur

Suivi de l'Action de formation

- Procédure d'évaluation sous forme de contrôle continu tout au long de la formation
- Evaluation des acquis pendant et à la fin de chaque module grâce à un livret de formation individuel
- Feuilles de présence

Validation de la Formation

- Présentation à l'examen CQP1 CORDISTE et au SST en fin de module 5.
- Attestation de formation, attestation contrôleur d'EPI.

Lieu de la Formation

118 Chemin des Breux 38250 Villard de Lans

Matériel EPI (Equipement de protection individuel)

Matériel complet prêté durant la formation, achat possible en fin de formation

Hébergement

Gîte à 15€ la nuit

Durée, Rythme, Horaires

105.00 heures

35 heures par semaine du lundi au vendredi

8h-12h 14h-17h

Sessions programmées

- du 21/01/2019 au 08/02/2019
- du 09/05/2019 au 29/05/2019
- du 01/04/2019 au 19/04/2019

Pour les formations INTRA-Entreprise, nous organiserons les sessions aux dates de votre choix.